



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Programme de legs | JDQ2018 100 000 \$ pour soutenir la pratique sportive

Thetford Mines, le 24 février 2020. Lors d'une conférence de presse tenue au Centre de congrès le 24 février, le comité du legs de la 53^e Finale des Jeux du Québec, Thetford 2018, était heureux d'annoncer la mise en place de deux nouveaux fonds de 50 000 \$ chacun dédiés à encourager la pratique sportive chez les jeunes.

D'un côté, le « Programme de bourses visant les jeunes athlètes de 12 à 17 ans » viendra soutenir financièrement les athlètes qui participent à des compétitions sportives à l'extérieur de la MRC des Appalaches tandis que, de l'autre, le « Programme d'aide à des projets » s'adresse à des organismes existants ou futurs qui pourront bénéficier d'un remboursement d'une portion de leurs dépenses pour l'amélioration ou l'accessibilité des services sportifs.

« La Finale des Jeux du Québec à Thetford a connu un grand succès et nous a laissé un héritage important de 491 000 \$. La Ville avait pris l'engagement, à ce moment, de créer un fonds réservé à l'atteinte de quatre objectifs, soit d'améliorer les services, de mettre en place un programme de bourses, de développer la phase 2 de la piste de vélo de montagne et d'investir dans un projet structurant lié à l'activité sportive. Les deux programmes lancés aujourd'hui viennent ainsi répondre aux deux premiers objectifs », mentionne le maire de la Ville, monsieur Marc-Alexandre Brousseau.

PROGRAMME DE BOURSES VISANT LES JEUNES ATHLÈTES DE 12 À 17 ANS

Le programme de bourses proposé par le comité vise les athlètes habitant sur le territoire de la MRC des Appalaches et pratiquant une discipline sportive individuelle ou d'équipe au niveau civil ou scolaire. Il donne droit à un remboursement d'une portion de dépenses encourues pour participer à des compétitions sportives régionales, provinciales, nationales ou internationales. Les montants alloués aux candidats répondant aux critères d'admissibilité peuvent atteindre un maximum 1 500 \$ selon le niveau de compétition.

PROGRAMME D'AIDE À DES PROJETS VISANT LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

Ce programme vise les organismes ou futurs organismes à but non lucratif œuvrant sur le territoire de la MRC des Appalaches et souhaitant développer un projet pour les jeunes. Afin de bénéficier d'un remboursement des dépenses pouvant atteindre 3 000 \$, le projet doit notamment encourager la pratique sportive, amener les jeunes vers la compétition et permettre à l'organisme de progresser.

POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées à déposer une demande de remboursement pour l'un ou l'autre des programmes sont invitées à consulter le villethetford.ca / onglet Vie culturelle et sportive / Programmes de legs | JDQ2018.

« Nous incitons fortement les organismes ainsi que les athlètes à remplir une demande afin de pouvoir profiter des programmes qui ont été mis en place pour les encourager dans l'atteinte de leurs objectifs. Nous sommes conscients que les efforts investis par ces personnes sont grands et espérons de tout coeur pourvoir les aider dans leur développement », soutient M. Yves Bergeron, conseiller municipal et représentant du comité du legs des JDQ2018.

-30-

SOURCE :

Caroline Poulin

Conseillère en communication | Ville de Thetford

418 335-2981, poste 215 | c.poulin@villethetford.ca